

### Maison du Vélo

En partenariat avec Toulouse Métropole, l'association La Maison du Vélo fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement, notamment en ville.

**La Maison du Vélo propose différents services :**

- des vélos à la location (classiques, pliants et VTC pour la balade le long du canal du Midi),
- du conseil en mobilité,
- un atelier pour entretenir et réparer soi-même son vélo,
- la gravure du cadre avec inscription sur fichier national permettant de vous contacter si votre vélo est retrouvé,
- une vélo-école pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo (voir encart),
- une Vélocyrique,
- des services pour les entreprises.

Elle propose également diverses animations et organise des événements tels que Allons-YA-Vélo (en lien avec 2 pieds 2 roues), le Semaine de la Mobilité ou la quinzaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

### vélo école

La Maison du Vélo, en partenariat avec Toulouse Métropole, anime une Vélo-École (scolaire, santé, sociale et participative). Elle permet d'accompagner chacun vers une pratique responsable et vigilante de la bicyclette pour se rendre à l'école, au travail, faire ses courses, accompagner ses enfants, se sentir bien, faire de l'exercice, se balader...

**public enfants :**

- des actions dans les établissements scolaires et centres de loisirs : manabilité du vélo, entretien et réparation, éducation routière, balade ;
- apprentissage du vélo dès 4 ans les samedis de 14h30 à 15h30.

**public adultes :**

- pour les débutants et les remises en selle : le mercredi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30 à la base de loisirs des Argoulets ;
- pour les confirmés : une balade pédagogique en ville tous les samedis de 11h45 à 13h15 ;
- pour se sentir bien ou mieux, balades santé les samedis de 15h30 à 17h.

La Maison du Vélo  
12 bd Borepos (face à la gare Matabiau) 31000 Toulouse - Tél. : 05 34 40 64 72  
maisonduvelo.toulouse.com - Ouvert du lundi au samedi

### Parking vélos à accès réglementé

**Gare Matabiau**  
678 places (30 €/an pour les abonnés TER). Voir conditions sur le site. [Velo.mtd.com/contact/location-toulouse-matabiau](http://velo.mtd.com/contact/location-toulouse-matabiau)

**Parking du Capitole**  
470 places gratuites (accès carte pastel, montoulouse, Vinci-caution 8€). [vincipark.com/fr/parking/capitole](http://vincipark.com/fr/parking/capitole)

**Parkings vélos Tisséo**  
Parcs de 25 à 50 places aux stations Balma Gramont, Argoulets, Arènes, Ramonville et Basso Cambo. Accès gratuit avec carte pastel. [tisseo.fr/se-deplacer/comobilite/parc-velo](http://tisseo.fr/se-deplacer/comobilite/parc-velo)

### Toulouse Métropole

La politique cyclable de la Métropole en quelques lignes :

- 550 km d'aménagements cyclables existants,
- 530 km de voies à vitesse apaisée (zones 30, zones 20 et aires piétonnes),
- 300 km de réseau vert (itinéraires de promenade à pied ou à VTT) jalonnés,
- véloToulouse** : 283 stations et 2 600 vélos en libre service 24h/24.

### Rando-vélo

Entre avril et novembre, chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois, Toulouse Métropole organise et anime gratuitement des randos-vélos dans une ambiance sportive, conviviale et solidaire.

Direction Mobilités Gestion Réseaux  
Renseignements boîte vocale : 05 67 73 83 83  
[randovelo@toulouse-metropole.fr](mailto:randovelo@toulouse-metropole.fr)

### Géovélo

Géovélo calcule votre trajet et vous propose un itinéraire adapté à votre pratique du vélo et à vos souhaits : du parcours le plus confortable au plus rapide.

[geovelo.fr/toulouse](http://geovelo.fr/toulouse)

### Contacts utiles

Association 2 pieds 2 roues  
Depuis plus de 30 ans, l'association a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo et celle de la marche à pied dans l'agglomération toulousaine. Pour toute remarque sur le réseau cyclable, contactez-voilà sur le site de l'association et cliquez sur «VéloDS».

Permanence mercredi de 17h30 à 19h30.  
5, avenue Collignon - 31200 Toulouse - Tél. : 05 34 30 94 18 - [toulouse.free.fr](http://toulouse.free.fr)

Organisation Bus Cyclistes  
L'Organisation Bus Cyclistes est une association qui a pour vocation de développer les déplacements à vélo, notamment pour se rendre au travail. Son action se base sur la mise en ligne sur internet d'itinéraires par des cyclistes réguliers : indications de parcours facilement praticables à vélo, mise en relation des habitants et des nouveaux ou personnes souhaitant des conseils sur ce thème.  
20, rue Victor Hugo - Boîte A 33 - 31700 Combarieu  
Tél. : 05 34 52 15 38 - [buscyclistes.org](http://buscyclistes.org)

## Itinéraires cyclables dans la Métropole Toulousaine

2015-2016

Logo: 2 Pieds 2 Roues toulouse métropole



# Prenez l'air avec VéloToulouse

**L'abonnement annuel ou mensuel 100% en ligne**  
Louez immédiatement un vélo en activant votre abonnement annuel sur une carte PASTEL émise par Tisséo, sur une carte VéloToulouse EXPRESS\* ou sur une carte montoulouse !  
Abonnez-vous en quelques clics intégralement en ligne par carte bancaire. C'est simple et totalement sécurisé.

**1 mois : 10€ ou 1 an : 25€**  
**1 an sur carte montoulouse : 20€**  
**1 an sur carte PASTEL TISSEO : 20€**

**Le ticket courte durée**  
VéloToulouse propose des formules souples et simples pour une utilisation occasionnelle ! Découvrez le ticket 1 jour (1,20€) ou 7 jours (5€) pour un nombre illimité de locations pendant 24h ou 7 jours consécutifs.

**POUR ACHETER UN TICKET ET LOUER IMMEDIATEMENT VOTRE VéloToulouse :**

- > Sur le site [velo.toulouse.fr](http://velo.toulouse.fr)
- Choisissez votre formule, saisissez vos coordonnées personnelles et procédez au paiement par carte bancaire. Anticipez vos trajets en achetant un ticket jusqu'à 15 jours à l'avance !
- > A une borne VéloToulouse
- Rendez-vous à la borne de votre choix et suivez les instructions
- > Grâce à l'application **AlBikesNow**

**All Bikes Now**  
AlBikesNow, c'est l'appli compliquée des vélos en libre-service !

**Tarifs d'utilisation par trajet**

De 0 à 30 minutes = GRATUIT	Exemple : vous achetez un ticket de durée et vous effectuez une location de 15 min
De 30 minutes à 1h = 0,50€	= 1,20€ (coût du ticket) + 2,00€ (coût de la location) = 3,20€
De 1 à 2h = 1€	
Au-delà de 2h = 1€/heure sup.**	

\* Disponible à l'accueil de la Mairie, 1, place du Capitole.  
\*\* Avec 1 ticket 1 jour à 2h de location = 1,50€ - Au-delà de 2h et par heure sup. = 2€

**MAIRIE DE TOULOUSE** **velo.toulouse.fr** abonnement 100% en ligne, 100% facile **JCDecaux**

### Les principaux panneaux de signalisation pour les vélos

- Autoriser un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située en continuité (après avoir cédé le passage aux usagers prioritaires).
- Autoriser un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située à la droite (après avoir cédé le passage aux usagers prioritaires).
- Piste (hors chaussée) ou bande (sur chaussée) cyclable conseillée et réservée aux cyclistes. Les cyclomoteurs y sont interdits (sauf exception précisée sous le panneau).
- Couloir de bus ouvert aux cyclistes. En l'absence du panneau « vélos », la circulation des cyclistes est interdite dans les couloirs de bus.
- Voie sans issue sauf pour piétons ou cyclistes.
- Double-sens cyclable. Sens unique classique pour tous les véhicules, mais ouvert à la circulation des cyclistes dans les deux sens. Dans les zones de rencontre et les zones 30, toutes les voies à sens unique sont progressivement autorisées à double sens aux cyclistes, sauf exception liée à la sécurité.
- Sens interdit sauf pour les cyclistes.
- Accès interdit aux cyclistes.
- Aire piétonne. Généralement autorisée dans les deux sens aux cyclistes qui doivent rouler à l'allure du pas (vitesse limitée à 6 km/h). Les piétons sont prioritaires.
- Zone de rencontre. La circulation des véhicules est limitée à 20 km/h. Les cyclistes peuvent y circuler dans les 2 sens à condition de ne pas gêner les piétons et sont prioritaires sur les véhicules motorisés.
- Zone 30. La circulation des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les voies à sens unique sont progressivement autorisées à double-sens pour le cycliste, sauf exception liée à la sécurité.
- Voie verte. Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et le cas échéant des cavaliers (spécifié).

### LEGENDE

- Réseau vert (piétons + VTT + VTC)
- Piste cyclable, voie verte ou mixte (partagée avec les piétons)
- Bande cyclable ou couloir de bus ouvert aux vélos
- Itinéraire cyclable conseillé (pas d'aménagement cyclable)
- Aménagement cyclable d'un seul sens
- Rues à vitesse apaisée
- Autoroutes
- Roads
- Axes principaux et secondaires
- Rues
- Parc d'activités
- Hydrographie
- Espaces verts
- Zone militaire
- Gare
- Limite de Toulouse Métropole
- Limites communales
- Cimetière
- Maison du Vélo (location vélo et longue durée)
- Point location vélo libre-service (VéloToulouse)
- Parkings vélos à accès réglementé
- Mairie principale, mairie annexe
- Préfecture
- Office de Tourisme
- Hôpital
- Stade
- Station de Métro, Station de Tramway, Ligne C
- Ecole, collège, lycée
- Stade
- Terrain de tennis
- Piscine
- Patinoire
- Patrimoine
- Musée

Echelle : 1/9 600ème 0 500 m